Image not found or type unknown

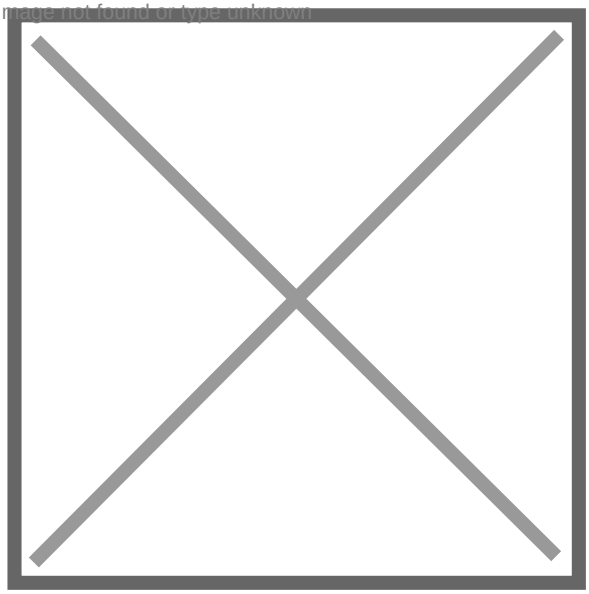

Droits sur un caveau de famille

Par **patlag**, le **09/12/2008** à **20:43**

Bonjour, mon épouse avait un grand pere paternel qui a fait construire un caveau de famille ou il est enterré.Son fils donc le pere de mon épouse viens d'y etre entérré mais mon epouse ne desire pas pour sa part y etre enterré .A t elle le droit de donner sa place a sa mere qui serais ainsi avec son pere? la soeur de son pere peut elle s'y opposer?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés